



**DE L'INSTITUT  
MÉDICO-PÉDAGOGIQUE  
DU DOCTEUR BOURNEVILLE  
AU PARC DU COTEAU**

JOURNÉES EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE 2013  
LES 120 ANS DE LA CRÉATION DE L'IMP



# LE DOCTEUR BOURNEVILLE ET LA CRÉATION DE L'INSTITUT MÉDICO- PÉDAGOGIQUE (IMP)

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les terrains de l'actuel parc du Coteau sont composés presque exclusivement de jardins et de pépinières, exception faite des quelques constructions sur la rue et la place Saint-Aubin (actuelle avenue Maximilien Robespierre).

Au cours des siècles, la « vocation verte » de cet îlot ne s'est jamais démentie, notamment grâce à la présence du premier Institut médico-pédagogique qui s'installe en 1892 à l'initiative du Docteur Désiré Magloire Bourneville...

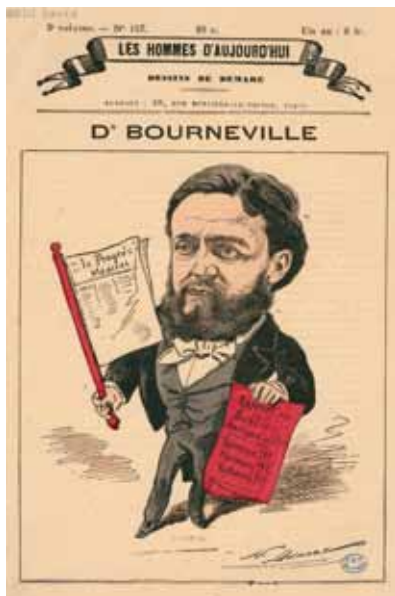
## DÉSIRÉ MAGLOIRE BOURNEVILLE (1840-1909), MÉDECIN ET HOMME POLITIQUE

Originaire de l'Eure, Bourneville entreprend en 1859 des études de médecine à Paris. Il effectue son internat à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière, avec le professeur Charcot notamment, et à l'hôpital Saint-Louis. En 1870, il est reçu Docteur en médecine, puis en 1879, il est nommé médecin à Bicêtre où il exercera une grande partie de sa carrière.

Bourneville collabore également à la rédaction de plusieurs journaux médicaux, et, en 1873, il fonde *Le Progrès médical* dans lequel il peut exprimer ses idées novatrices et rendre compte de ses recherches.

Parallèlement, Bourneville poursuit une carrière politique, il est député de Paris de 1883 à 1889. Il s'intéresse de près à la prise en charge des enfants dits « idiots » et milite pour qu'ils reçoivent une éducation adaptée. Il participe également au mouvement de laïcisation des hôpitaux français et à la formation du personnel infirmier.

Il s'éteint en 1909 à Paris et est inhumé dans le columbarium du cimetière du Père Lachaise.



Caricature du docteur Bourneville  
(BNF, CIPB1413)

## LA CRÉATION DE L'IMP

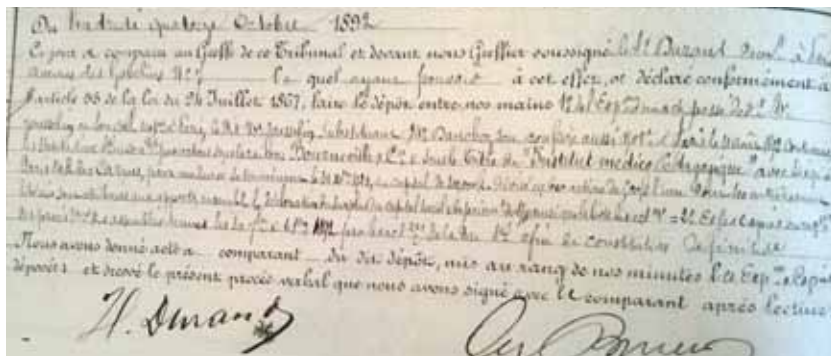
Dès son arrivée à Bicêtre en 1879, Bourneville se lance dans une vaste campagne de réformes, notamment à l'égard de la prise en charge et du traitement des enfants déficients mentaux et handicapés. Il crée un véritable service spécialisé, « la section des enfants de Bicêtre », où il met en pratique ses méthodes médico-pédagogiques novatrices.

Sur le modèle de cette section, il choisit d'ouvrir dans les années 1890, un établissement privé destiné cette fois aux enfants des milieux aisés ou bourgeois. Afin de réunir les fonds nécessaires à l'achat de terrains puis au fonctionnement de

l'établissement, il fait appel à la collaboration financière de ses amis, parmi lesquels de nombreux médecins.

Le 11 août 1892, une société en commandite par actions voit le jour pour « ... la création et l'exploitation d'un institut médico-pédagogique ou institut orthophrénique destiné au traitement et à l'éducation des enfants atteints de maladies nerveuses (idiots, imbeciles, arriérés, convulsifs, pervers, etc) ».

Quelques mois plus tard, le 11 février 1893, le premier institut médico-pédagogique ouvre ses portes à Vitry-sur-Seine...



Enregistrement de la société « Bourneville et Compagnie » au registre du commerce le 15 octobre 1892 (A.M. de Paris, D32U3 74)



11 Août 1892

Bourneville & Co

Société

en commandite par actions  
de l'Institut médico-pédagogique

I. Statuts

II. Déclaration de  
Souscription et de Versement

*L. 92*  
*Durand*  
*7 avenue des Gobelins*  
**M<sup>e</sup> Georges DAUCHEZ**

Successeur de

**M<sup>e</sup> LAVOCAT, Notaire à Paris, Quai de la Tournelle, 37**

## L'ACQUISITION DU DOMAINE

Le choix de Vitry pour l'implantation de l'institut médico-pédagogique ne doit rien au hasard. La ville allie les avantages de la campagne et de la vie au grand air avec la proximité de Paris et de l'hospice de Bicêtre où Bourneville exerce toujours ses fonctions de directeur.

Le 5 novembre 1892, les premiers terrains sont acquis. Il s'agit des parcelles situées le long des rues Saint-Aubin et du Mont<sup>1</sup>, comprenant notamment la grande maison bourgeoise de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en forme de U.

En 1894 puis en 1897, Bourneville étend le domaine de l'institut en achetant des parcelles à plusieurs familles de pépiniéristes vitriots (Cretté, Duval, Bérard et Morblant notamment).

En même temps qu'il agrandit le domaine, Bourneville puis ses successeurs, édifient de nouvelles constructions afin d'accueillir un nombre croissant de pensionnaires.

1. Actuelles avenue Maximilien Robespierre et rue Edouard Tremblay



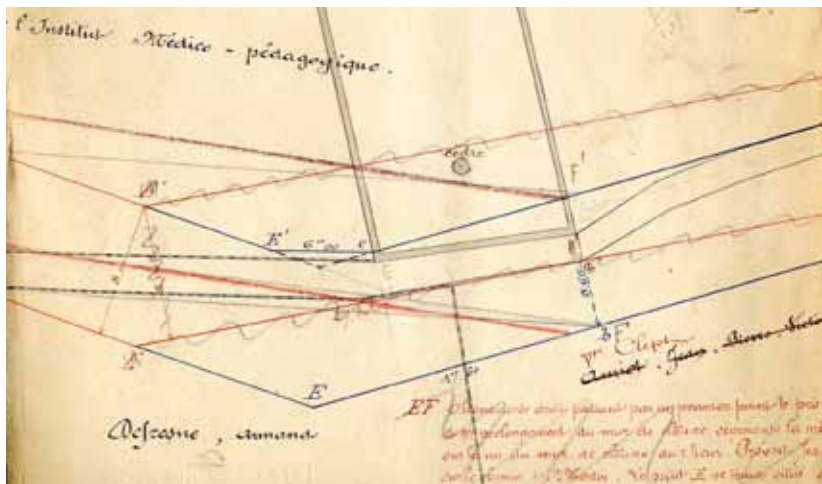
Planche cadastrale de 1838 (A.M. Vitry-sur-Seine, 2Num2)

# LE CÈDRE DE BOURNEVILLE

À l'extrémité ouest du domaine acquis par Bourneville, en bordure du sentier du Ru Grand<sup>2</sup>, se trouve un magnifique cèdre du Liban. En 1893, la commune projette d'aligner le sentier afin d'en faire une véritable rue et, pour cela, de supprimer purement et simplement l'arbre. Bourneville s'y oppose et adresse une réclamation à la commune. La question est traitée par la Commission des Chemins dans sa séance du 19 août 1900, et le médecin obtient gain de cause. Le tracé de la rue est modifié pour contourner l'arbre, c'est là l'origine de la courbe de l'actuelle rue Edouard Til.

2. Actuelle rue Edouard Til

Le cèdre vers 1900  
(A.M. Vitry-sur-Seine, 59Fi(R)9n°1)



Premier projet d'alignement du sentier du Ru Grand en 1893 (A.M. Vitry-sur-Seine, 106W8)  
Le premier tracé qui supprimait le cèdre est barré, le second en rouge préserve l'arbre

# LE FONCTIONNEMENT DE L'IMP

## LES PENSIONNAIRES

Un an après son ouverture, en mai 1894, l'IMP accueille une vingtaine de pensionnaires. L'étude des recensements de population permet de suivre l'évolution des effectifs, qui va de pair avec les phases d'extension du domaine et de construction de nouveaux bâtiments. L'augmentation continue du nombre d'élèves s'accélère à partir de 1911, pour atteindre en 1931, 89 pensionnaires.

Les élèves sont majoritairement des garçons âgés de 11 à 20 ans, même si Bourneville préconise une prise en charge des malades « le plus tôt possible ».

Leur origine géographique est très diverse. L'IMP accueille des enfants de toute la France, dont un tiers environ de la région parisienne, mais également d'Algérie, du Maroc, de Tunisie (alors colonies françaises) et de quelques pays étrangers comme la Belgique, l'Autriche, le Brésil ou l'Egypte.

| Maisons d'éducation<br>et écoles<br>avec pensionnat. |            |            |          |
|--|------------|------------|----------|
| <i>Dame de la Madeleine</i>                          | <i>30</i>  | <i>29</i>  | <i>1</i> |
| <i>St. Jean le Rond</i>                              | <i>10</i>  | <i>18</i>  | <i>1</i> |
| <i>St. Louis de la Chapelle</i>                      | <i>42</i>  | <i>71</i>  | <i>1</i> |
| <i>St. Louis de la Chapelle</i>                      | <i>25</i>  | <i>23</i>  | <i>2</i> |
| TOTAUX . . . . .                                     | <i>146</i> | <i>141</i> | <i>5</i> |

Extrait du recensement de population de 1896  
(A.M. Vitry-sur-Seine, 1F1)

L'IMP accueille 25 pensionnaires :  
23 français et 2 étrangers



# INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE

POUR LE

Traitement et l'Éducation

DES

## Enfants Nerveux, Instables, Arriérés, etc. DES DEUX SEXES

Fondé par le Dr BOURNEVILLE, en 1890

22, Rue Saint-Aubin, VITRY (près Paris)

Téléphone : Elysées 32-36 et Vitry-sur-Seine 96

### Médecin en chef :

Dr Georges PAUL-BONCOUR, ancien interne des Hôpitaux de Paris et de l'Asile d'Ecaille de Bicêtre. Professeur à l'École d'Anthropologie.

### Directeur pédagogique :

Gormain ALBOUY, ancien professeur de l'Asile de Paris.

L'INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE est destiné, sous une direction médicale, à assurer l'éducation physique, intellectuelle et morale aux enfants qui, consécutivement à des particularités de leur intelligence ou de leur caractère, à un état pathologique ou à une simple infirmité, sont incapables de profiter des méthodes ordinaires d'enseignement.

La situation à la campagne, loin de toute usine, permet de livrer



Un Pavillon de Scolaires



Entrée principale

aux élèves qui en ont besoin, les avantages précieux des **ÉCOLES DE PLEIN AIR**, si précieuses aujourd'hui et malgré tout, et rares.

L'INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE reçoit :

1. — Les enfants d'intelligence normale, mais ayant besoin de **méthodes d'individualisation** qu'ils ne peuvent trouver dans les Lycées et les Institutions, ou l'enseignement, s'adressant à une moyenne, ne saurait répondre à toutes les indications. Certains de ces enfants, considérés comme des **parceuseux, des incapables**, sont constamment punis et même exclus des établissements normaux, parce qu'**indisciplinés et turbulents**, alors que l'exaltation ou la léthargie de leur caractère



*Pavillon d'Hygiène*

D : *Les déficients morales (mensonge, impudence, affectivité, etc.).*

Il est urgent de corriger ces défauts, qui créent un état d'infériorité dans la lutte pour la vie. A l'école, sont prévues toutes les conditions matérielles appropriées à chaque cas : isolement, surveillance constante, gymnastique spéciale, orthophonie, traitement moral, psychothérapie, etc.

III. — **Les enfants à compréhension lente et à fatigue rapide**, qui occupent toujours le dernier rang des classes. A l'école, on recherche et cette déficience intellectuelle est constitutionnelle ou consécutive à une affection ayant un retentissement sur le fonctionnement cérébral, avant d'appliquer le traitement rationnel qui en fera des élèves tout acceptables. Longtemps on a cru que les méthodes spéciales étaient réservées aux seuls enfants atteints d'anomalie mentale moeste; comme on le sait maintenant, il existe ce que nous appelons les **subnormaux**, qu'un traitement

appliqué en temps opportun empêche de verser dans des anomalies accentuées et partant plus rebelles.



*Travaux de jardinage*

et elle est quelquefois le résultat de leur nature, est plus souvent le fait d'un manque de degré, d'une erreur pédagogique de la part de l'éducateur. A l'instinct, on cherche avant tout à bien comprendre le tempérament de l'enfant pour l'amener et en utiliser les réactions.

II. — **Les enfants parfaitement intelligents mais affectés :**

A : **De tics** (convulsions, grimaces, etc.).

B : **De troubles de la parole** (défaut d'articulation, de prononciation, bégaiement, etc.).

C : **D'infirmités** (insomnie, d'urine, etc.).



*Atelier de Menuiserie*

IV. — **Les enfants instables, arriérés, faibles d'esprit** à tous les degrés.

V. — **Les enfants atteints d'affections nerveuses**, compliquées ou non d'accidents convulsifs.

Tous les enfants sont répartis suivant leur sexe et leur type en **groupes homogènes et séparés** de manière à ce que l'éducation et les soins spéciaux hygiéniques et thérapeutiques appropriés à tout état, soient appliqués avec méthode. La disposition de l'établissement, occupant une surface de cinq hectares, est fermée de pavillons

Nous signalerons, aujourd'hui, à nos nombreux lecteurs que cette importante question intéresse, un établissement particulièrement organisé dans ce but : l'Institut Médico-Pédagogique pour le Traitement et l'Éducation des Enfants nerveux et arriérés des deux sexes. Situé à Vitry-sur-Seine, tout près de Paris, au milieu d'un immense parc qu'emplissent d'ombre de superbes ormes, des sapins, tilleuls et marronniers, l'établissement est sous la direction de M. le Dr Bourneville, médecin de la section des enfants arriérés et nerveux de l'hospice de Bièdres.

À l'intérieur de ce grand parc s'étend un verger, où sont représentés les plus connus des arbres fruitiers ; puis, dans les plates-bandes, à formes géométriques, sont cultivées les céréales, les plantes fourragères, oléagineuses, textiles et pharmacoécologiques les plus communes : les enfants peuvent, ainsi, sans sortir de l'établissement et avec beaucoup plus de facilité et d'intérêt, apprendre, sur place, les usages, la vie des diverses plantes et acquérir, par ce procédé à la fois amusant et instructif, les principales notions d'agriculture qu'ils doivent avoir. Un potager, où des étiquettes visibles leur rappellent, à chaque instant, le nom de la plante qu'ils voient croître et cultiver, de l'arbre qu'ils voient tailler, sert, encore, à cet enseignement professionnel, sous la direction du maître jardinier. Le printemps et l'été, en effet, les enfants y sont quotidiennement occupés, pendant une demi-heure ou une heure, suivant leurs forces physiques et leurs aptitudes intellectuelles.

Dans la partie haute du parc se trouve le pavillon des classes. Il comprend quatre immenses salles distinctes, éclairées par de larges baies, dont l'une est spécialement aménagée pour la gymnastique de chambre avec piano d'accompagnement. Toute la façade du pavillon est protégée par un auvent garni de verres-dalles. — Ces salles sont extrêmement bien aménagées : des images tapissent les murs, que le soleil éclaire à tout instant du jour. Ici, comme partout ailleurs, les enfants sont séparés d'après leur sexe et leur développement intellectuel. — Les leçons, d'ailleurs, ont plus souvent lieu à l'ombre des grands arbres, quand le sujet et le temps s'y prêtent, et une classe complète peut être faite en plein air, grâce à un ingénieux tableau roulant qui est employé.

Des exercices de gymnastique ont lieu très fréquemment : c'est, d'abord, la *petite gymnastique*, à laquelle est affecté tout un préau. Là, au moyen d'escaloux, échelles parallèles, haltères, balançoires, ressorts, etc., on apprend aux plus jeunes à descendre, monter un escalier, à sauter, saisir des poids avec la main, se balancer, etc... Puis, la *gymnastique classique*, qui a lieu sous le portique du second pavillon. À côté du même

bâtiment, un espace abîmé et réservé à la *gymnastique des mouvements*. Enfin, des jeux divers contribuent, dans une large part, à l'éducation des sens : les jeux du tonneau, du passe-boules, des volants, sont avantageusement employés pour développer l'adresse du toucher, de la vue.

Nous dirons aussi quelques mots de la vie des jeunes malades, à l'Institut médico-pédagogique de Vitry-sur-Seine. Le lever, qui a lieu à 7 heures, est aussitôt suivi d'une leçon pratique de toilette. Les élèves quittent leur dortoir ou leur chambre à 8 heures, pour aller prendre leur premier déjeuner. Aussitôt après, les garçons se rendent au potager et, pendant une heure, ils sont occupés aux travaux de jardinage, tandis que les filles se livrent aux soins du ménage. À 9 heures, conduits dans leur classe respective, les enfants reçoivent une instruction et une éducation en harmonie avec leur développement physique et intellectuel. À 10 h. 1/2, se donnent les dîners et, peu de temps après, a lieu la gymnastique aux agrès, jusqu'au moment du déjeuner, fixé à midi. À 1 heure, les enfants sont conduits en promenade, dans l'intérieur du parc, et, à 2 heures, les garçons sont de nouveau occupés à de petits travaux manuels, tandis que les filles font de la couture, du tricot ou de la tapisserie. De 3 heures à 4 heures, la classe recommence. Après le goûter, à 5 heures, jusqu'à 5 heures 1/2, la gymnastique des mouvements ; puis, jeux en plein air. Cependant, les enfants, dont l'état de santé permet de leur faire suivre un travail intellectuel plus assidu, retournent en classe et travaillent de 5 heures 1/2 à 7 heures. À la belle saison, tous s'amuse jusqu'à la nuit, avant de se coucher.

Deux fois par semaine, des promenades instructives ont lieu dans les environs de Vitry, dans les jardins et les musées de Paris.

À un point de vue médical, les enfants sont soumis aux médications appropriées à leur maladie (médicaments, électrothérapie, injections, massages, etc.) La surveillance la plus rigoureuse, de nuit et de jour, est exercée, afin d'empêcher ou corriger les mauvais penchants.

Tel est l'établissement, extrêmement intéressant, de Vitry-sur-Seine. Nous ne saurions trop féliciter M le Dr Bourneville de l'heureuse initiative qu'il a prise, en fondant, en 1893, l'Institut Médico-Pédagogique pour le traitement et l'éducation des enfants nerveux et arriérés : nous savons que d'excellents résultats sont venus couronner sa courageuse tentative et nous ne pouvons qu'applaudir à de semblables créations qui, malheureusement, sont plutôt rares dans notre pays.

J. LECLERC.

## LE PERSONNEL DE L'IMP : LA DIRECTION ADMINISTRATIVE

Le docteur Bourneville n'assume pas longtemps la direction de l'IMP, probablement très pris par ses responsabilités à l'hospice de Bicêtre et sa santé déclinante.

Dès 1896, son collègue et ami Joseph Boyer le remplace à la tête de l'établissement. Cet enseignant originaire de l'Aveyron a fait la connaissance de Bourneville quelques années plus tôt et les deux hommes se sont liés d'une profonde et durable amitié, partageant une même vision sur l'éducation de ces enfants. Bourneville a ainsi intégré Boyer à son équipe éducative à l'hospice de Bicêtre, puis à l'IMP de Vitry, avant de lui confier la direction de l'institut.

Dans le même temps, Joseph Boyer, exerce des fonctions politiques au sein de la commune. Il est élu conseiller municipal en 1904 et 1908, puis devient adjoint au maire en 1912. Il fait partie de plusieurs commissions, du conseil d'administration de la Caisse des écoles, et préside la consultation gratuite des nourissons. En 1909, quelques jours après la mort du docteur Bourneville, il présente au conseil municipal un rapport concernant « la création de classes pour les enfants arriérés » et reçoit les félicitations de ses collègues.

A sa mort en 1916, c'est Germain Albouy, également enseignant mais non formé à Bicêtre, qui reprend la direction de l'IMP et la conserve jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.



Faire-part de décès de Joseph Boyer en 1916  
(A.M. Vitry-sur-Seine, 1K4)

## LES AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL

La direction médicale de l'IMP est assurée par un médecin qui définit les traitements des malades et reçoit en consultations deux fois par semaine. Après le départ de Bourneville, c'est son ancien collaborateur de Bicêtre, Georges Paul-Boncour, qui occupe cette fonction.

Le reste du personnel est composé d'infirmiers, d'infirmières et d'enseignants, ainsi que d'employé(e)s chargé(e)s de l'entretien de l'établissement (cuisinières, lingères, jardiniers, couturières, concierges,...).

Les effectifs du personnel n'ont pas connu une augmentation proportionnelle à celle du nombre de pensionnaires. En effet, en 1896 on compte 12 personnes encadrantes pour 20 enfants, en 1911, 16 personnes pour 53 enfants et en 1931, 28 personnes pour 89 enfants.

Ses membres sont majoritairement des femmes célibataires entre 20 et 30 ans venant, pour la plupart, de province. Beaucoup sont logés directement à l'institut.

Le travail à l'IMP de Vitry, sans doute difficile et faiblement rémunéré, entraîne un roulement très important des effectifs et des difficultés à recruter du personnel de qualité.



Enquête de moralité d'un instituteur de l'IMP en 1932 (A.M. Vitry-sur-Seine, 1R37)



## L'IMP, D'UNE INITIATIVE PRIVÉE À UNE GESTION PUBLIQUE

Au début de la Seconde Guerre mondiale, l'IMP est occupé par les troupes allemandes du 20 septembre au 6 décembre 1940.

En 1944, L'IMP loue les locaux à l'Union Française pour le Sauvetage de l'enfance qui prend en charge la gestion administrative et technique de l'établissement et devient centre

d'accueil pour les enfants de Paris confiés par les tribunaux. En 1951, le conseil d'administration de l'Union Française est baptisé le centre d'observation de Vitry : le Coteau et les terrains sont achetés en 1954 par la caisse primaire d'assurance maladie de la région parisienne qui gère désormais cet établissement.

Indemnisation de  
M. Albouy pour  
occupation étrangère,  
lettre du 2 janvier 1941,  
(A.M. Vitry-sur-Seine,  
4H17)

Vitry-sur-Seine, le 2 Janvier 1941.

De ALBOUY à M le Directeur des Affaires Militaires.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous signaler, à toutes fins utiles, que mon immeuble, sis à Vitry-sur-Seine, avenue Georges Clémenceau, n° 26, a été occupé en totalité par les Allemands du 20 Septembre au 6 Décembre 1940.

Le dit immeuble étant loué à l'Institut Pédagogique, 16.000 francs par an, la somme à être indemniée, soit pour 78 Jours d'occupation : 3.205 francs.

Il se compose de la façon suivante :

Rez-de-chaussée = 2 grandes pièces + cuisine

1<sup>er</sup> étage = 2 Chambres

2<sup>ème</sup> étage = 6 chambres

Grangers.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de toute ma considération.

ALBOUY

Monsieur ALBOUY, 26, Avenue Georges Clémenceau à Vitry-sur-Seine



# L'AMENAGEMENT DU PARC DU COTEAU

## L'ACQUISITION DES TERRAINS PAR LA VILLE DE VITRY-SUR-SEINE

Le plan d'occupation des sols prévoit en 1969 la création d'un parc qui servirait de lieu de détente et de loisirs au centre-ville. Ce projet accompagne la construction intensive de logements et d'équipements dans le cadre de l'opération du Grand ensemble et dans celui de la rénovation du centre-ville. Le 11 mars 1970, la municipalité notifie à la caisse primaire d'assurance maladie de la région parisienne, son projet d'acquisition du Coteau pour aménager des espaces verts incluant un équipement à vocation culturelle.

En 1977, les terrains du centre sont cédés à la commune de Vitry-sur-Seine et regroupés à la parcelle communale, acquise le 30 mai 1970, de 2210 m<sup>2</sup> en bordure de la rue Edouard Til, le tout formant un espace aménageable de 3,3 ha. L'objectif est d'ouvrir le plus rapidement possible aux promeneurs, mais aussi de concevoir l'aménagement du parc comme un programme sur du long terme. Celui-ci débute 13 ans plus tard, lors du transfert du centre psychothérapeutique du Coteau sur le plateau de Vitry en 1990.



**Le parc du Coteau :  
quand ?, extrait du  
supplément Vitry HAD  
Flash n°5 1980,  
(A.M. Vitry-sur-Seine, 842W67)**

**Vue aérienne du centre  
psychothérapeutique  
du Coteau depuis l'avenue  
Robespierre, DR, 1969, (A.M.  
Vitry-sur-Seine, 4FI)**



## UN SITE EN DEVENIR ...

En mars 1989, l'architecte municipal Michel Merlot réalise un état des lieux en vue d'une réaffectation des bâtiments, ainsi que d'un aménagement paysager qui intégrerait les arbres les plus remarquables et les anciens jardins.

Ce site présente une capacité arbustive de 3,3 ha, et intègre les vestiges d'un petit parc d'origine do-

mestique : des bosquets d'arbres, un petit bois, quelques arbres remarquables (cèdres du Liban), des espaces en friche, un potager, des bâtiments, des appentis, des remises, un poulailler, des aires de jeux, un parking à l'état d'abandon. Le végétal témoigne des diverses appropriations liées à l'usage du centre psychothérapeutique du Coteau.

Un cèdre dans le terrain vague, étude Merlot, DR, 1989, (A.M. Vitry-sur-Seine, 1Fi162)



## DES CONSTRUCTIONS AU FIL DU TEMPS

Le pavillon des nouveaux grands  
(maison des cygnes), étude Merlot,  
DR, 1989, (Bureau d'études des  
espaces verts)



Treize constructions datant du XVIII<sup>e</sup>,  
XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle se répartissent sur le  
site (sans compter les appartements) et tota-  
lisent environ 3400 m<sup>2</sup> de plancher.  
Ce patrimoine revêt un intérêt par-  
ticulier tant par la qualité de chaque  
bâtiment que par leur regroupement.

La direction, le service social, les  
logements et atelier (la maison aux  
lièrres), étude Merlot, DR, 1989,  
(A.M. Vitry-sur-Seine, 4Fi446)

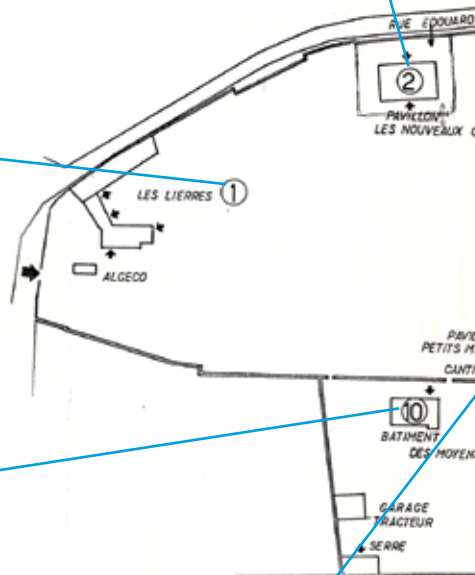


Le pavillon des moyens, étude  
Merlot, DR, 1989, (Bureau d'études  
des espaces verts)

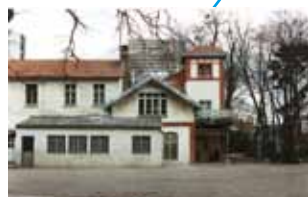


REF CRAMIF 06 89 PDIV 216

RECUEIL PLANS DE DEMENAGEMENT  
VITRY/ SEINE "LE COTEAU"



Le pavillon d'Hydrothérapie et le  
bâtiment administratif,  
étude Merlot, DR, 1989,  
(A.M. Vitry-sur-Seine, 1Fi)

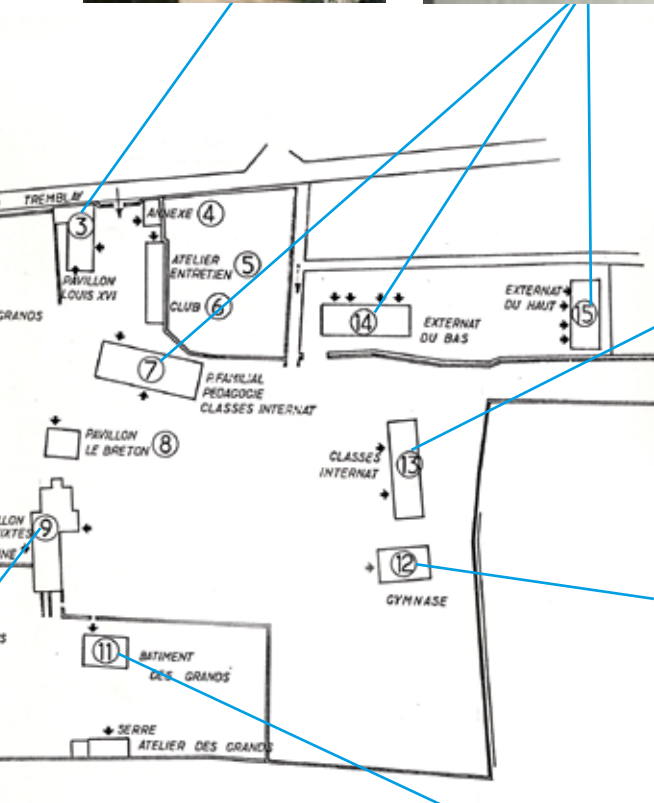




Le petit pavillon Louis XVI, étude Merlot, DR, 1989, (Bureau d'études des espaces verts)



Le préfabriqué, étude Merlot, 1989, (Bureau d'études des espaces verts)



Les salles de classe (aujourd'hui la salle Bourneville), étude Merlot, DR, 1989, (A.M. Vitry-sur-Seine, 1Fi)



Le gymnase, étude Merlot, 1989, (A.M. Vitry-sur-Seine, 1Fi)



Le pavillon des grands, étude Merlot, DR, 1989, (Bureau d'études des espaces verts)

## LES BÂTIMENTS LES PLUS REMARQUABLES

### LA MAISON BOURGEOISE OU LA MAISON AUX LIERRES (XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE)

Placée à l'angle de l'avenue Maximilien Robespierre et de la rue Edouard Tremblay, cette bâtisse rappelle l'architecture domestique (murs en moellons revêtus d'enduits au plâtre, toit à pans brisés associant

tuiles plates et ardoises, lucarnes). A l'arrière, deux ailes latérales asymétriques forment la cour. Occupée, à l'époque du centre psychothérapeutique, par le service social, les dortoirs, les bureaux de la direction, les appartements du personnel, l'atelier des filles, elle est aujourd'hui vétuste et inutilisée.

L'édifice présente un pignon aveugle, sur lequel venait se poser en adjonction au XIX<sup>e</sup> siècle, un édifice, aujourd'hui disparu, dénommé « Hôtel de la mairie », carte postale, DR, sd, (A.D. Val-de-Marne, 2Fi)



**LE DORTOIR, LE PAVILLON DES NOUVEAUX GRANDS OU LA MAISON DES CYGNES (1911, ARCHITECTE GEORGES MORIN GOUSTEAUX).**

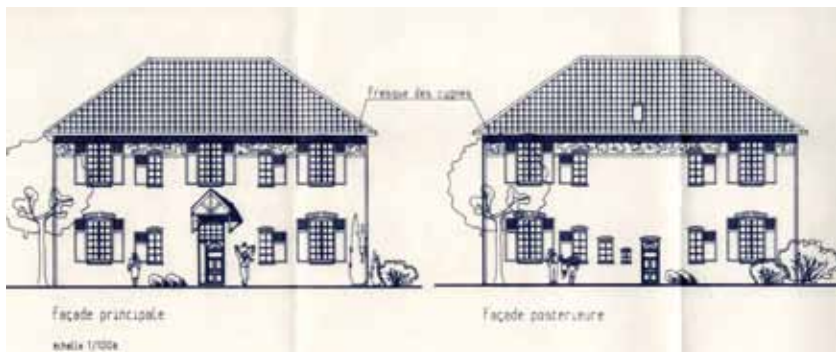
Située au sud-est du parc, cette construction est agrémentée d'un traitement décoratif (alternance de baies de différentes dimensions, bien symétriques, couronnées par une arcade de brique et de céra-

mique verte, volets peints, frise en sgraffito et motifs ornementaux : écureuils, instrument de musique, cygnes etc. et fleurs en céramique en relief de chaque côté de la façade forment un contraste sur le mur en meulière rocaillée). En 1993, cet édifice est le premier à être restauré. Il est maintenant utilisé comme maison d'Hôtes par la ville.



Maison des cygnes, détail de la frise en sgraffito, DR, sd, (A.M. Vitry-sur-Seine, 31Fi)

Restauration de la maison des cygnes, plan des façades, (A.M. Vitry-sur-Seine, 296W23)



## LE PAVILLON D'HYDROTHÉRAPIE OU PETIT PAVILLON À TOURELLE OU LE PIGEONNIER

Construit en 1898 par l'architecte Georges Morin Gousteaux, le pavillon se divise en deux corps de bâtiments disposés perpendiculairement. Le premier comprend un vestibule central, les salles de bains (sulfureux, résineux, vapeur, de pieds) ; le second, en croupe<sup>3</sup> avec le premier, est la tour de réservoir.

La façade est en brique enduite de plâtre hormis les chaînes d'angle. Elle est ornée de motifs en briques (encadrement des fenêtres, arcades, etc.) En 1913, un nouveau bâtiment (aujourd'hui démoli) construit en adjonction comprend les services généraux communs, l'économat, le pavillon des bains, ainsi que deux parloirs.

3. Croupe signifie l'extrémité d'un comble qui ne s'appuie pas contre un pignon de maçonnerie (extrait de la définition du site Patrimoine de France.com)

Le pavillon d'hydrothérapie, étude Merlot, DR, 1989, (A.M. Vitry-sur-Seine, 1Fi)



Le pavillon d'hydrothérapie, DR, 1989, (Bureaud'études des espaces verts)



## **SALLES DE CLASSES ET GYMNASE (1909, ARCHITECTE GEORGES MORIN GOUSTEAUX)**

Cet édifice de plain-pied qui accueille 4 classes identiques, présente une longue façade et une symétrie rigoureuse dont les ouvertures sont surmontées d'une décoration verticale alternant la brique et la pierre blanche. La construction est en meulière rocaillée et son toit à long pan couvert de tuiles mécaniques intègre le préau. L'édifice est aujourd'hui utilisé pour des anima-

tions ou événements liés à l'activité du parc, et porte le nom de « salle Bourneville ».

Le gymnase attenant dispose d'un pignon et de deux façades latérales aveugles. L'architecte reprend les éléments caractéristiques des salles de classes, tels que la toiture à long pan. Il existe un contraste entre les dimensions de l'édifice et la porte d'entrée couronnée d'un arc plein cintre orné de briques. Le service des espaces verts l'utilise désormais pour le rangement du matériel.

**Salle Bourneville, gymnase, DR, v.1989,  
(Bureau d'études des espaces verts)**





## OUVERTURE ET INAUGURATION DU PARC DU COTEAU

Des travaux de remise en état démarrent en 1991 pour une ouverture du parc au public. Elle consiste à débroussailler, élaguer, abattre des arbres dépérissants et procéder à l'engazonnement d'une partie du site (soit 1 ha sur 3,3 ha) en attendant les grandes phases d'aménagement. Une restauration végétale est entreprise,

sur les 277 végétaux comprenant arbres feuillus, conifères, arbrisseaux et arbustes, 89 sont conservés.

Le parc du Coteau est inauguré le 23 juin 1991 par Paul Mercieca, maire de Vitry-sur-Seine. La municipalité confie les études d'aménagement à l'architecte paysagiste Florence Mercier.



Entrée du parc du Coteau, lors de son inauguration, Pierre Cao, 23 juin 1991, (A.M. Vitry-sur-Seine, 1Fi)



Concert pour l'inauguration du parc du Coteau, Pierre Cao, 23 juin 1991, (A.M. Vitry-sur-Seine, 4Fi)



Discours de Paul Mercieca, maire de Vitry-sur-Seine, à l'occasion de l'inauguration du Parc du Coteau, Pierre Cao, 23 juin 1991, (A.M. Vitry-sur-Seine, 4Fi)

## REGENERATION ET AMENAGEMENT DU PARC DU COTEAU (1993 – 2008)

Les travaux de plantation débutent en juillet 1993, et permettent d'aménager la partie ouest et centrale du parc (soit 1,3 ha) avec la réalisation de pelouses, de boisements forestiers, de zones d'arbustes et de plantes vivaces. Le patrimoine végétal vieillissant est remplacé par des arbres aux essences plus robustes et d'une plus

grande longévité. Des sujets exceptionnels structurent et donnent une valeur à ces lieux.



Dallage pour l'accès aux bâtiments et pour les allées de circulation entre les espaces plantés, Michel Aumercier, (A.M. Vitry-sur-Seine, 4Fi)



Espace central, travaux de terrassements, mai 1994, Michel Aumercier, (A.M. Vitry-sur-Seine, 4Fi)



Jardin du Cèdre, travaux août 1993, Michel Aumercier, (A.M. Vitry-sur-Seine, 4Fi)



Jardin du Cèdre, travaux mai 1994, Michel Aumercier (A.M. Vitry-sur-Seine, 4Fi)

Pour compléter le programme d'aménagement végétal et élargir l'ouverture du parc au public pour juin 1994, des travaux de restauration de la salle Bourneville, du gymnase et du pavillon d'hydrothérapie sont entrepris à partir de 1993.



Réhabilitation du pavillon d'hydrothérapie, bureau d'études des espaces verts, DR, 1993, (A.M. Vitry-sur-Seine, 4Fi)

En 1995, une seconde étape de 3.000 m<sup>2</sup> prévoit la création d'une clairière au nord-ouest du parc ainsi que la reprise des murs de clôtures (ruelle des Papelots) pour créer des transparences visuelles entre la rue et le parc.



Parc du Coteau, aménagement de la clairière, bureau d'études des espaces verts, DR, 1995 (A.M. Vitry-sur-Seine, 4Fi)

En 1996, débute la première phase de création des jardins à thèmes qui correspond à une superficie de 1.200 m<sup>2</sup> d'espaces verts situés au nord-est du parc du Coteau. Il concentre des collections de végétaux : plantes médicinales, plantes locales, plantes condimentaires, plantes pour l'industrie. Cette phase est complétée par la plantation d'arbres, d'arbustes, des massifs de vivaces, ainsi que l'aménagement des allées.



Parc du Coteau, aménagement nord, ruelle des Papelots, DR, 1996 (Bureau d'études des espaces verts)

En 1997, la partie sud-ouest du parc (de 2.850 m<sup>2</sup>) est aménagée selon le thème du verger (39 arbres et une cinquantaine d'arbustes, des plantes couvre-sols) et 1055 m<sup>2</sup> de pelouses d'espaces verts, ainsi qu'un accès depuis le n°20 de la rue Edouard Tremblay. Le mur d'enceinte de la rue Edouard Til est réhabilité.



**Parc du Coteau, aménagement du verger, passage des fourreaux pour le réseau d'arrosage, DR, 1997, (Bureau d'études des espaces verts)**

En 1998, la création des jardins à thèmes initiée en 1996 côté ruelle des Papelots, continue et est agrémentée d'une fontaine en pavés. Les murs d'enceinte soulignés par une plantation de rosiers couvre-sol et grimpants, ainsi que des massifs, sont restaurés.

Des travaux complémentaires tels que la restauration végétale des massifs existants, la création d'une liaison entre les dénivelés séparant la partie haute de la partie basse du parc, et l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants sont entrepris. Cette phase d'aménagement couvre une superficie de 6.800 m<sup>2</sup> au nord-est du parc.



**Jardins à thèmes, articulation des tranches réalisées et de la partie chantier, DR, 1998, (Bureau d'études des espaces verts)**



**Placette type méditerranéen, vue sur les massifs, DR, 1998, (Bureau d'études des espaces verts)**

En 2000, une nouvelle phase de 9.000 m<sup>2</sup> d'espaces verts située au sud-est du parc est projetée. Elle prend en compte la continuité de la restauration des murs d'enceinte, la restauration des allées et des massifs existants, ainsi que le traitement de l'entrée principale du parc. Entamée, celle-ci est interrompue en raison des dégâts provoqués par la tempête du 26 décembre 1999. Le budget initialement prévu est employé à la réhabilitation végétale du parc.



Dégâts causés parc du Coteau lors de la tempête de décembre 1999, déracinements des arbres, DR, (Bureau d'études des espaces verts)

En 2003, les travaux de réhabilitation des clôtures de la rue Edouard Tremblay et de la maison des cygnes débutent.



Réhabilitation du mur d'enceinte, rue Edouard Tremblay, Durand-Bestry, 2003, (Bureau d'études des espaces verts)



En 2004, Il reste alors deux zones à traiter. L'aménagement du parc du côté de l'avenue Maximilien Robespierre est bloqué du fait de la nécessité de traiter le bâtiment des lierres. La zone sud intègre dans son périmètre une parcelle appartenant à l'entreprise de la SCI Tremblay. En attendant l'acquisition foncière de cette parcelle, une première partie de la zone sud située à proximité de la rue Edouard Tremblay, entre la maison des Cygnes et le Verger, est agencée. Elle consiste en l'implantation d'arbres, d'arbustes, l'agencement des allées et du minéral, ainsi que l'équipement d'une aire de jeux pour les enfants.



Parc du Coteau, aménagement de la partie sud, comprise entre la maison des Cygnes et le Rucher, le long de la rue Edouard Tremblay, DR, 2004, (Bureau d'études des espaces verts)

En 2008, l'acquisition d'une nouvelle parcelle rue Langlois permet un nouvel aménagement de l'entrée du parc pour une meilleure perception du parc depuis le quartier du Clos-Langlois. Il s'agit d'une opération de 1450 m<sup>2</sup> située au sud-ouest du parc qui prévoit la création d'un mail, de zones minérales, la réfection et la réhabilitation des allées, la plantations d'arbres, de massifs d'arbustes, de vivaces et de surfaces engazonnées et des travaux de clôtures. Le 18 novembre 2008, le parc du Coteau est dénommé « parc du Coteau Marcel Rosette », en hommage à l'ancien maire de Vitry-sur-Seine.




Mail minéral, implantation et alignement des arbres à l'entrée de la rue Edouard Tremblay, Durand-Bestry, 2008, (Bureau d'études des espaces verts)





Le potager du centre psychopédagogique du Cotentin, à Juvigny-sur-Seine (F1162)





Catalogue réalisé par le service Archives documentation  
de Vitry-sur-Seine  
Septembre 2013

**REMERCIEMENTS :**

aux Archives départementales du Val-de-Marne, aux Archives municipales de Paris, à la Bibliothèque universitaire Paris VIII Saint-Denis, à la Bibliothèque nationale de France, ainsi qu'au service municipal des espaces verts et à la direction de la communication.

**CONCEPTION GRAPHIQUE :**  
Direction de la communication

**IMPRESSION :**  
Imprimerie municipale